

7 ou 13 pôles, quel kit choisir ?

Les kits de 7 pôles permettent un fonctionnement parfait de l'éclairage (les indicateurs de direction, lumières de position, lumières de freins et antibrouillard) d'une remorque ou d'un porte-charges.

Les kits de 13 pôles permettent, en plus de cela, le fonctionnement de la lumière pour marche-arrière et l'alimentation directe depuis la batterie du véhicule, ce qui est nécessaire par exemple dans le cas où vous souhaitez tirer une caravane (réfrigérateur, luminosité intérieure etc.)

Selon la réglementation actuelle, toute remorque et caravane, matriculée ultérieurement au 10 juillet 2011, et de masse supérieure à 750kg requière un kit de 13 pôles nécessitant la lumière pour marche-arrière.

Par conséquent, la fonctionnalité des kits de 13 pôles est meilleure que celle de 7 pôles. En raison de sa plus grande polyvalence, l'option de 13 pôles est la plus conseillée selon LAFUENTE.

Avec une connexion de 13 pôles dans son véhicule, l'utilisateur peut également utiliser des remorques et porte-charges avec un kit de 7 pôles moyennant un adaptateur simple.